

09/12/35

25 MARS 2008

2802171

MEIKO FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 152.449 euros
Siège social : Parc de la Haute Maison, 41, rue Albert Einstein
77420 CHAMPS SUR MARNE
R.C.S. 392 725 099 MEAUX

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 octobre 2006

L'an deux mille six,
le dix huit octobre,
à dix sept heures.

La société MEIKO BETEILIGUNGS GmbH, dont le siège social est situé Englerstrasse 3, 77652 OFFENBURG (Allemagne), représentée par son gérant, Monsieur Burkhard RANDEL,

agissant en sa qualité d'associée unique de la société,

s'est rendue au siège social sur convocation du Président.

Monsieur Olivier ROBIN, Président, et Monsieur Ingo MÜLLER, Directeur Général, assistent également à la séance.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Olivier ROBIN, Président.

Le Président constate que l'intégralité du capital social est représentée par l'associée unique présente et déclare l'Assemblée Générale régulièrement constituée et habilitée à valablement délibérer.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le projet de résolutions lui ont été adressés et tenus à leur disposition dans les délais prescrits par la Loi.

Il donne ensuite lecture des rapports du Président et déclare être à la disposition de l'associée unique pour de plus amples informations.

Après un bref échange de vues, l'associée unique déclare prendre les décisions suivantes relatives aux points figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'associée unique déclare expressément relever de toute nullité de fond ou de forme la convocation de la présente Assemblée.

Elle donne acte à la gérance du fait qu'elle a pu exercer ses droits d'information dans les conditions légales et réglementaires.

DEUXIEME DECISION

L'assemblée décide de nommer, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011,

En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

Monsieur Franck PASQUINELLI
Né le 12 avril 1966 à Issy les Moulineaux (92)
De nationalité française
Demeurant : 9 rue Pierre Le Grand, 75008-Paris

En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

Monsieur Daniel BEAUDOIN
Né le 6 septembre 1941 à Paris (75014)
De nationalité française
Demeurant : 55 avenue Horace Vernet 78110-Le Vésinet

Monsieur Franck PASQUINELLI et Monsieur Daniel BEAUDOIN ont dorénavant et déjà fait savoir qu'ils acceptaient les fonctions qui viennent de leur être confiées.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'effectuer les formalités de publicité prescrites par la Loi consécutives à l'adoption de la résolution qui précède.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le l'associée unique et le Président.



La société MEIKO BETEILIGUNGS GmbH
représentée par M. Burkhard RANDEL
Associé unique



M. Olivier ROBIN
Président